

OMB./A.MAB/29.7.82
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL A
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

03/619 du 15/7/1983

RECTIFICATIF N° /MAE/SGAE/DAAF
au Décret n° 82/472/MAE/SGAE/DAAF du 27.5.82
portant inscription des fonctionnaires des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Techniques (Agriculture - Elevage-
Genie Rural) Avancement 1981 et dressant
la liste des fonctionnaires de ces mêmes
cadres avançant à l'ancienneté à trois (3)
ans.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

D.F.P. Au lieu de :

A/ - Agriculture - Ingénieur d'Agriculture

Pour le 4e échelon à 2 ans

D.B. - - DIAMOUANGANA Jean Brazzaville

LIRE :

A/ - Agriculture - Ingénieur d'Agriculture

Pour le 6e échelon à 2 ans

DIAMOUANGANA Jean Brazzaville

Le reste sans changement.-

BRAZZAVILLE, le 15 Juillet 1983

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Maxime MOUMBERGA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATHEOM.-

Colonel Lodis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Osséteumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

DGTFP/DFP 2
D.B. 2
D.C.F. 1
M.A.E. 1

D.A.A.F. 4
S.G.A.E. 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3